

Chaufferie à bois: un parcours sinueux

FEUILLETON Lancé en 2000, le projet de chauffage à pellets du site de Marcelin a mis près de dix ans avant de se concrétiser. Retour sur l'histoire mouvementée d'une installation soutenue en plus haut lieu et qui fera date.

Morges

Attendue depuis longtemps, la chaufferie à bois de Marcelin est enfin terminée! Il y a deux semaines, le site a inauguré sa première livraison de pellets produits au cœur du canton de Vaud. Cette chaufferie de 800 kW, qui assure 80% de des besoins en chaleur du site, est la plus grande du canton, et est présentée comme un modèle du genre. Elle permet de réaliser d'importantes économies d'énergie (450 tonnes de CO₂ par année par rapport au chauffage à mazout), et répond aux normes environnementales les plus exigeantes.

Mais la concrétisation de ce projet n'a pas été une sinécure. Lancé au printemps 2000, il a même failli ne jamais voir le jour. «C'était mal parti, mais heureusement, il s'est très bien terminé» lance dans un grand sourire Yves Roulet, chef de la section Energie, Environnement et Infrastructures du canton de Vaud.

Démarrage mouvementé

L'aventure démarre au printemps 2000 à travers la constitution d'une société, Chopag SA, sou-

nue par le canton. A l'époque, le projet prévoit de fournir la chaleur aux bâtiments du site de Marcelin, mais également à l'hôpital de Morges. Une ambition démesurée à laquelle elle devra bientôt renoncer. Pire: la société fait bientôt faillite, et tout est remis en cause. C'est alors que l'Etat de Vaud rentre en jeu, soucieux de soutenir les énergies renouvelables. Le Grand Conseil accorde en 2006 un crédit de plus de 2 millions de francs, comprenant notamment le rachat des installations, l'assainissement énergétique des bâtiments, l'achat d'une chaudière à bois, et le raccordement d'anciens bâtiments du site au réseau. Ce qui permet au passage de supprimer les chauffages à mazout, devenus obsolètes, et donc de diminuer un maximum la consommation d'énergie. A partir de là, tout s'enchaîne assez rapidement. Diverses études sont menées, et l'imposante chaudière (ainsi que le réseau) entre finalement en service au printemps 2009.

Elle donne pleinement satisfaction, malgré quelques inévitables défauts de jeunesse, qui n'ont guère perturbé les personnes sur le



Melchior Tommaso, intendant du site de Marcelin, présente la fameuse chaudière. Une installation de grande envergure, qui permet de réaliser d'importantes économies d'énergie, mais dont la concrétisation n'a pas été aisée! Brun

site, et qui ont rapidement été corrigés.

Cyclo écolo exemplaire

Les autorités ont opté pour un modèle dernier cri, respectant un cyclique écologique complet. Il utilise des pellets produits localement (à Rueyres), contient un système de filtration qui garantit une qualité irréprochable des fumées, alors que les cendres sont

compostées. «Cette installation est une première pour un site de l'Etat de Vaud de cette ampleur. Elle a l'avantage d'être compétitive, écologique, et de répondre aux normes environnementales les strictes en la matière», note non sans satisfaction Yves Roulet. Et l'ingénieur d'espérer qu'elle servira d'exemples à d'autres projets de ce type dans le futur.

PIERRE MASSON

Des pellets certifiés

Pour alimenter la chaudière à bois, l'Etat de Vaud a préféré les pellets aux plaquettes, car offrant un gain de place de stockage, des investissements inférieurs et des simplifications d'exploitation. Produits par la centrale biomasse Enerbois, ils sont parmi les

seuls en Suisse à être séchés avec une énergie 100% renouvelable et sans aucune émission de CO₂. Ils ont reçu le label FSC, une norme qui permet d'assurer un développement harmonieux de la forêt, selon des règles précises. P.M.

Pas de bol sur la borne!

■ Mieux vaut la franchir quand elle est baissée...



Morges

Ce n'est pas la première fois et ce n'est sans doute pas la dernière. Un automobiliste a en effet «chopé» la borne qui interdit la circulation à la Grand-Rue, mardi, avec pas mal de dégâts de chaque côté. «Cela s'est déjà produit une fois en 2010 et on compte entre deux et quatre incidents chaque année», confirme le premier lieutenant Hervé Baer, de la police municipale. «Cette borne, comme la seconde placée à Couvaloup, s'ouvre uniquement pendant les heures de livraison autorisées. Les résidents ont droit à un accès partiel, ainsi que les livreurs de produits frais et les taxis.»

Selon les premières explications, la camionnette aurait suivi le véhicule qui la précédait, la borne remontant lors de son passage. Il faut en effet attendre son tour avant de passer... C. JOT.

Amis «gagas» de l'Amiga!

■ Retour dans le passé pour les passionnés.

Morges

Cette année, l'Amiga, ordinateur mythique pour toute une génération, fête son 25^e anniversaire. Pour marquer le coup, le club AMF (Amiga Multitask Force), qui lui, célèbre ses 20 ans, organisait il y a deux semaines une manifestation, l'AmigaZoom, qui rendait hommage à un ordinateur qui à l'époque épique de l'éclosion des ordinateurs personnels, était très en avance sur son temps.

Nombreuses sont les personnes à l'instar d'Andy Wharol, qui comptaient parmi les fans inconditionnels de cet ordinateur mythique. Offrant les meilleures performances audio et vidéo de l'époque, Amiga s'est imposé comme le roi des jeux vidéo et de la musique électronique.

L'AmigaZoom a offert des démonstrations sur la gamme complète des machines historiques, et l'adaptation du célèbre logiciel aux ordinateurs les plus récents. Elle a permis aux nostalgiques, de retrouver les jeux merveilleux de leur jeunesse.

Pour le président Patrick Schneiter, l'événement a été une réussite. Et pourquoi l'Amiga? «Je m'y suis intéressé, et puis au fil du temps, c'est devenu une vraie passion». Les membres du club, le seul en Suisse, se voient régulièrement et accueillent à bras ouverts les nouveaux adhérents. «A force de se voir, on est tous devenus amis». Sur la vingtaine de membres, toutes les tranches d'âge sont représentées puisque le plus jeune à la vingtaine et le plus âgé, 75 ans! F.G.



Le président Patrick Schneiter entouré à sa droite par le secrétaire Alain Lavanchy et le trésorier Philippe Tille. Galaud

La lutte contre le cancer

■ Un cycle et six grandes interrogations concernant la maladie.

Morges

Cette année, la Ligue vaudoise contre le cancer (LVC) fête son 50^e anniversaire. Pour marquer son jubilé, la LVC propose une série de conférences autour de cette maladie.

Conférence à Morges

Le 11 octobre prochain, le Théâtre de Beausobre accueillera ainsi le professeur Paolo Boffetta, dont la conférence a pour thème «Environnement et cancer: un duo infernal?» Il tentera de déterminer quelle est la relation réelle entre l'environ-



Le professeur Paolo Boffetta, DR

nement et le cancer. Il souligne que la plupart des causes connues du cancer ont été identifiées dans les années 1950-1960. Toutefois, n'y a-t-il pas de nouveaux agents cancérogènes comme les ondes de téléphonie mobile, certains matériaux

ou aliments? Pourquoi les cancers sont-ils nettement plus nombreux dans les sociétés industrialisées? Le professeur apportera un éclairage sur ces questions complexes. Il n'est en effet pas toujours aisé de déterminer l'influence exacte de l'environnement sur le développement d'une tumeur. Les conférences seront animées par Jean-Philippe Rapp et seront suivies d'un débat public.

FLORIANE GALAUD

La conférence débute à 18 h 30. L'entrée est libre mais il est recommandé de s'inscrire au 021 641 15 15 ou à info@lvc.ch

PUBLICITÉ